



# Rapport d'activités 2021

Valorisation de la  
biodiversité et restauration  
des continuités écologiques  
du territoire de la  
CCPCST



**Convention 2021 entre :**

la Communauté de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toulinois

6 impasse Colombe

BP 12

54170 Colombey-les-Belles



&

Lorraine Association Nature

Le Fort

55140 Champougny



Avec le soutien financier du Conseil Départemental de la Meurthe-et-Moselle



**Photos et dessins 1<sup>ère</sup> page :**

*Verger planté* © Loreline-Katia Jean

*Anémone pulsatile* © Loreline-Katia Jean

*Fauvette grisette* © Loreline-Katia Jean

*Argus vert* © Loreline-Katia Jean

*Lézard des souches* © Loreline-Katia Jean

**Rédaction :** Guillaume Leblanc & Justine Merzisen

**Relecture :** Edouard Lhomer, Théo Hervé (LOANA)

**Référence à citer :**

**LEBLANC G. & MERZISEN J. - 2021. Rapport d'activités 2021 – Valorisation de la Biodiversité du territoire de la CCPCST. LOANA, 22 p.**

## **REMERCIEMENTS**

LOANA tient à remercier en premier lieu la CCPCST pour sa démarche de prise en compte de la biodiversité de son territoire depuis de nombreuses années (Atlas de la Biodiversité Intercommunal, Appel à projets Trame Verte et Bleue 2018-2020, etc...) car peu de collectivités ont cette démarche vertueuse et sont aussi avancées dans la prise en compte de leur biodiversité.

LOANA remercie également le Conseil Départemental de la Meurthe-et-Moselle qui, au travers de sa politique ENS, permet le financement de ces actions favorables à la biodiversité sur le territoire de la CCPCST.

Merci à Quentin Mori (chargé de missions CENL sur le Plan Régional d'Actions Mares (PRAM)) et Damien Aumaître (CENL & Commission Reptiles-Amphibiens de Lorraine (CRAL)) pour les échanges et les partages des données sur le territoire de la CCPCST.

Avec un ancrage plus local, LOANA tient à remercier les élus des communes de Saulxures-lès-Vannes, Battigny, Vannes-le-châtel et Uruffe avec qui nous avons eu à travailler en 2021 à la prise en compte d'espèces patrimoniales.

Merci à Romain Harmant-Faucher du service Terres de Lorraine Urbanisme pour sa réactivité et la mise à disposition des données concernant les propriétaires des parcelles cadastrales de la pelouse du Velot.

Merci également à l'ensemble des agents ONF et chefs d'UT avec qui nous avons également pu échanger et/ou nous rencontrer pour œuvrer à une meilleure prise en compte des espèces patrimoniales forestières.

Merci à l'ensemble des écoles, périscolaires, communes avec qui il a été possible d'informer et sensibiliser le plus grand nombre d'habitants sur le territoire intercommunal.

# SOMMAIRE

Projet 1 : Prospections complémentaires liées au Triton crêté ( <i>Triturus cristatus</i> ) .....	5
Projet 2 : Prospections complémentaires liées à la Bacchante ( <i>Lopinga achine</i> ).....	9
Projet 3 : Prospection complémentaire par maille 5x5km de la Vipère aspic ( <i>Vipera aspis</i> ). 13	
Projet 4 : Engagement d'un travail sur la conservation de la pelouse calcaire de Gibeau-meix ? 14	
Projet 5 : Rédaction d'un rapport d'activités « Biodiversité » et présentation des résultats liés aux actions développées en 2021 .....	15
Projet 6 : Réalisation d'animations nature en lien avec la politique ENS du CD 54.....	16
Projet 7 : Réalisation d'un sentier pédagogique sur la trame thermophile avec l'installation de 4 panneaux thématiques .....	19
Perspectives 2022 et plus .....	20
A -    Prospections Triton crêté (5 jours) .....	20
B -    Bacchante (5 jours).....	20
C -    Prospections Vipère à réaliser (10 jours).....	20

## TABLE DES FIGURES

<b>Figure 1</b> : Dessins (© Céline Lecoq) et photographie (© Matthieu Berroneau) d'identification du Triton crêté .....	5
<b>Figure 2</b> : Représentation cartographique des mailles 5x5 kms couvertes en 2020 et des mailles prioritaires prospectées en 2021. Source : Leblanc G., LOANA, 2022.....	6
<b>Figure 3</b> : Évolution de la connaissance du Triton crêté sur le territoire de la CCPCST :.....	7
<b>Figure 4</b> : Mailles 1x1 km et mares à sensibilité « Triton crêté » sur le territoire de la CCPCST en 2021. Source : Leblanc G., LOANA, 2022. ....	8
<b>Figure 5</b> : Carte de distribution de l'espèce en Lorraine à partir des données saisies sur le site Faune Lorraine (1906-2021). Source : Faune Lorraine, 2022.....	9
<b>Figure 6</b> : Individu adulte de Bacchante observé dans la forêt de Crézilles en 2020. Photo : Camille Legrand, LOANA .....	11
<b>Figure 7</b> : Évolution de l'état des connaissances de la Bacchante entre 2004-2017 (carte de gauche) et suite aux prospections spécifiques réalisées entre 2018 et 2021 (carte de droite). Source : Leblanc G., LOANA, 2022 .....	11
<b>Figure 8</b> : Massifs forestiers gérés par l'ONF et identifiés comme à sensibilité Bacchante sur le territoire de la CCPCST. Rond rouge indiquant le nouveau noyau de population découvert en 2021 Source : Leblanc G., LOANA, 2022 .....	12
<b>Figure 9</b> : Représentation cartographique des prospections qui seront-engagées en 2022 vis- à-vis du Lézard des souches et de la Vipère aspic. Source : Rondeau Tom, LOANA, 2020	13
<b>Figure 10</b> : Micro-parcellaires cadastrales se trouvant sur l'ENS du Velot. Source : Geoportail, 2021 .....	14
<b>Figure 11</b> : Chevêchette d'Europe .....	21

## Projet 1 : Prospections complémentaires liées au Triton crêté (*Triturus cristatus*)

(30 jours)

Le Triton crêté (**Figure 1**) est un amphibien considéré comme une espèce parapluie, c'est-à-dire que sa protection et la préservation du milieu qu'il exploite permet la conservation de nombreuses autres espèces (amphibiens, odonates, insectes aquatiques, flore inféodée...).

De plus, le Triton crêté est classé comme une espèce « Vulnérable » (VU) sur la nouvelle liste rouge des amphibiens et reptiles du Grand Est à paraître (*com. pers.* : Damien Aumaître, CRAL). Il nécessite donc de surcroît une attention particulière en termes de conservation.



**Figure 1 :** Dessins (© Céline Lecoq) et photographie (© Matthieu Berroneau) d'identification du Triton crêté

Suite à la découverte de 7 nouvelles stations de l'espèce en 2020 sur le territoire de la CCPCST via une mission de service civique « Trame Verte et Bleue » de LOANA, il a été décidé de réaliser des prospections complémentaires afin d'identifier les secteurs de la CCPCST pour lesquels il existe un enjeu important pour la conservation de cette espèce.

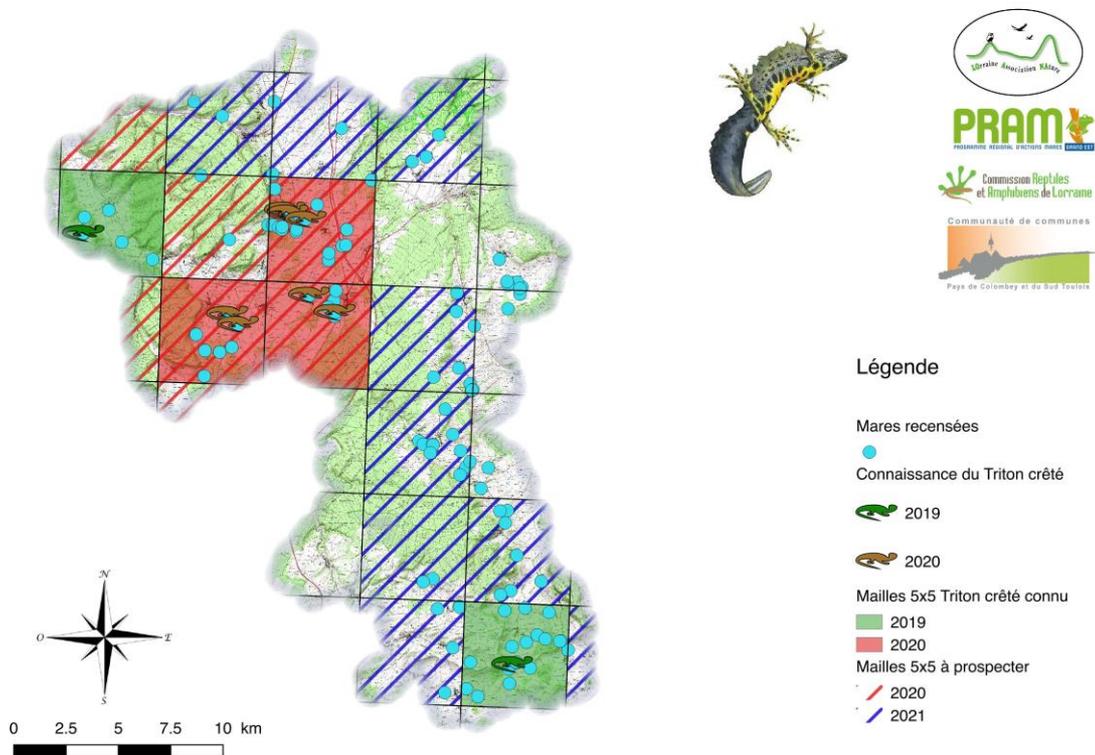
Pour définir les mailles 5x5 kms à prospecter en priorité en 2021, nous avons suivi la logique des populations à faible degré de dispersion, en choisissant en priorité les mailles adjacentes à celles où l'espèce avait été contactée (**Figure 2**).

8 mailles 5x5 kms de prospection représentant une cinquantaine de mares ont ainsi été prospectées selon plusieurs méthodologies au printemps 2021.

La méthodologie suivante a été appliquée pour la cinquantaine de mares à prospecter :

- 2 jours de prospection diurne « mares » pour les localiser,
- Plus de 20 jours de prospections nocturnes pour réaliser les 2 passages nécessaires sur les 50 mares,
- Sur les mares les plus favorables, sans données de Triton crêté après les deux passages nocturnes, 4 échantillonnages d'ADN-environnemental (via le prélèvement

d'eau pour vérifier la présence/absence de l'espèce avec sa signature isotopique) ont été réalisés.

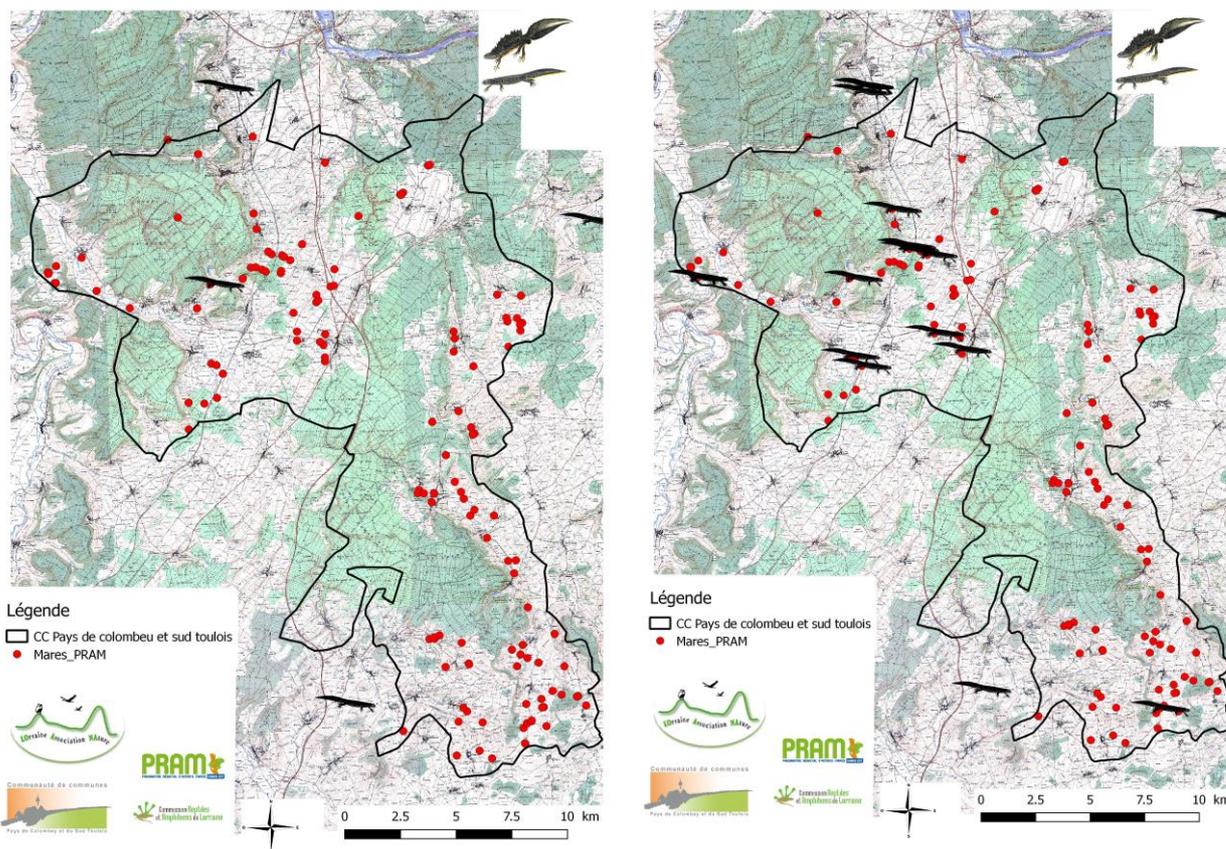


**Figure 2 :** Représentation cartographique des mailles 5x5 kms couvertes en 2020 et des mailles prioritaires prospectées en 2021. Source : Leblanc G., LOANA, 2022.

Malgré cette importante recherche prospective, nous n'avons découvert qu'une seule nouvelle station sur la commune de Bulligny avec plus de 100 individus présents en période de reproduction. Deux autres stations ont été découvertes en limite nord de la CCPCST sur la commune de Charmes-la-côte (CC du Toulais).

Un courrier a été envoyé au propriétaire de la mare à Bulligny afin de l'informer de la présence de cette espèce et de son statut de protection. Celui-ci est resté à ce jour sans réponse.

Le déploiement de recherches spécifiques de l'espèce sur l'ensemble de la CCPCST en 2020 et 2021 nous permet aujourd'hui d'avoir une vision quasi-exhaustive des populations de Triton crêté sur le territoire intercommunal. **La connaissance liée à l'espèce a énormément progressé passant de 4 stations connues avant 2019 à 19 en 2021(Figure 3).**



**Figure 3 :** Évolution de la connaissance du Triton crêté sur le territoire de la CCPCST :

- Carte de gauche représentant la situation 2011-2018;

- Carte de droite représentant l'évolution depuis la mise en œuvre de recherches spécifiques en 2019.

Source : Leblanc G., LOANA, 2022

**15 % seulement des mares connues et encore existantes accueillent le Triton crêté sur l'intercommunalité en 2021.**

Pour définir les zones de sensibilité de l'espèce, nous avons appliqué des tampons de 1 km autour des stations connues (distance maximale de dispersion de l'espèce). Nous avons ensuite sélectionné l'ensemble des mailles 1x1km intersectant ces tampons pour définir les mailles à sensibilité « Triton crêté » du territoire de la CCPCST.

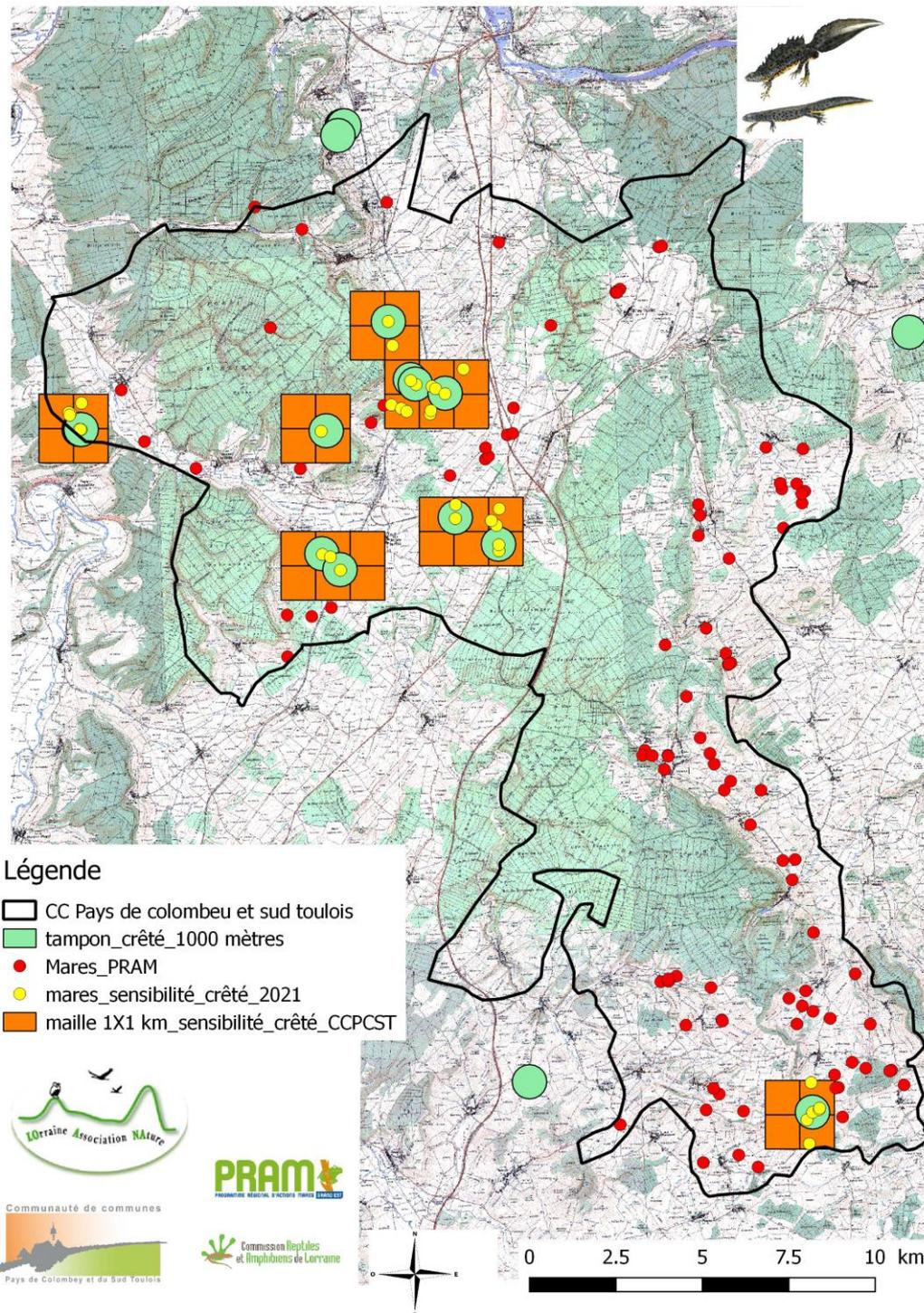
On constate **une répartition inégale de l'espèce sur le territoire intercommunal. Plusieurs stations accueillant l'espèce semblent déjà isolées** laissant craindre une disparition à court ou moyen terme, si aucun effort n'est opéré pour améliorer les continuités écologiques et les échanges entre les populations (**Figure 4**).

Il n'est pas aberrant de qualifier la situation du **Triton crêté d'extrêmement alarmante car l'espèce semble véritablement menacée d'extinction sur le territoire de la CCPCST.**

Toutefois, un secteur composé de 5 communes (rond rouge, **Figure 4**) accueille à lui seul 50% des stations connues (n=9/19) et constitue encore une source possible de connexion entre les

stations connues de Triton crêté. Il s'agit des communes de Colombey-les-Belles, Saulxures-lès-Vannes, Bagneux, Bulligny, et Allamps.

Ces 5 communes possèdent 37 mares (soit 27 % des mares connues sur la CCPCST) sur lesquelles il est urgent d'agir en priorité (sensibilisation des propriétaires, création ou restauration de mares) pour la conservation du Triton crêté.

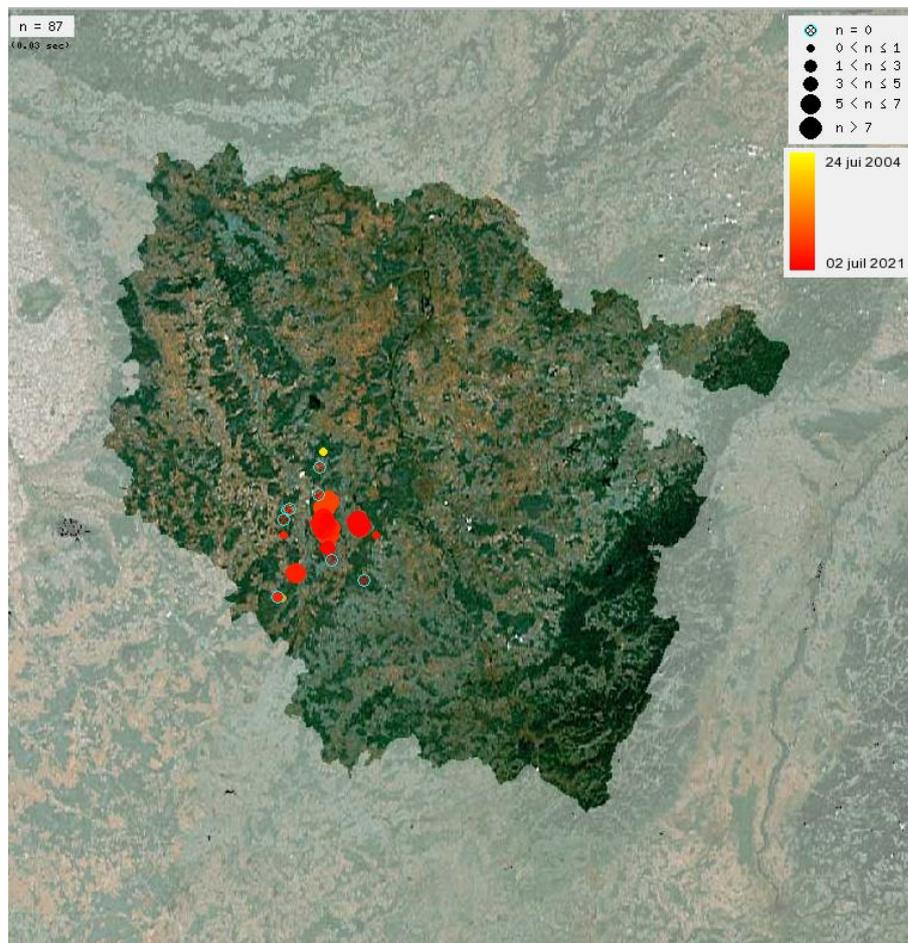


**Figure 4 :** Mailles 1x1 km et mares à sensibilité « Triton crêté » sur le territoire de la CCPCST en 2021. Source : Leblanc G., LOANA, 2022.

## Projet 2 : Prospections complémentaires liées à la Bacchante (*Lopinga achine*)

(10 jours)

La Bacchante est un papillon rare et très localisé en Lorraine (**Figure 5**). Si sa présence est connue de longue date sur le territoire de la CCPCST, sa distribution reste très mal connue localement.



**Figure 5** : Carte de distribution de l'espèce en Lorraine à partir des données saisies sur le site Faune Lorraine (1906-2021). Source : Faune Lorraine, 2022

Suite à la découverte, en 2019, d'un noyau de population de Bacchante à Crézilles, des prospections ont été planifiées et réalisées en 2020 et en 2021 sur la CCPCST afin de mieux connaître les aires de répartition de cette espèce sur le territoire intercommunal, et de mettre en place une politique de conservation adaptée de l'espèce par la mise en œuvre de mesures sylvicoles appropriées dans les massifs forestiers concernés (ex : fauche tardive des ourlets herbeux forestiers).

4,5 jours ont été consacrés à la prospection de transects prioritaires définis en 2020. Plus de 10 transects ont été parcourus dans leur totalité.

La sortie du stade imago de la Bacchante (actif seulement 3 semaines) a une nouvelle fois été relativement précoce cette année (environ 3 semaines plus tôt que la moyenne).

La Bacchante a été contactée sur un nouveau massif forestier **avec 9 individus observés en Forêt communale et domaniale de Saulxures-lès-Vannes**. Ce massif forestier est relativement proche du noyau de population bien connu de la Forêt de Meine et constitue à ce titre une continuité de ce dernier (**Figure 7**).

Suite aux prospections complémentaires et spécifiques à ce papillon diurne en 2020 et 2021, trois entités forestières en plus de la forêt de Meine sont aujourd'hui concernées par la conservation de ce papillon rare et localisé en Lorraine (**Figure 7 & Figure 8**).

Afin d'appréhender avec l'ONF, la faisabilité de mise en œuvre de prescriptions sylvicoles simples favorables à l'espèce, une première rencontre sur le terrain a eu lieu en début d'été avec la présence de l'UT ONF de Meine au Saintois, et du maire de Saulxures-lès-Vannes.

Durant cette demi-journée, il a été discuté de la faisabilité de mise en œuvre de prescriptions comme :

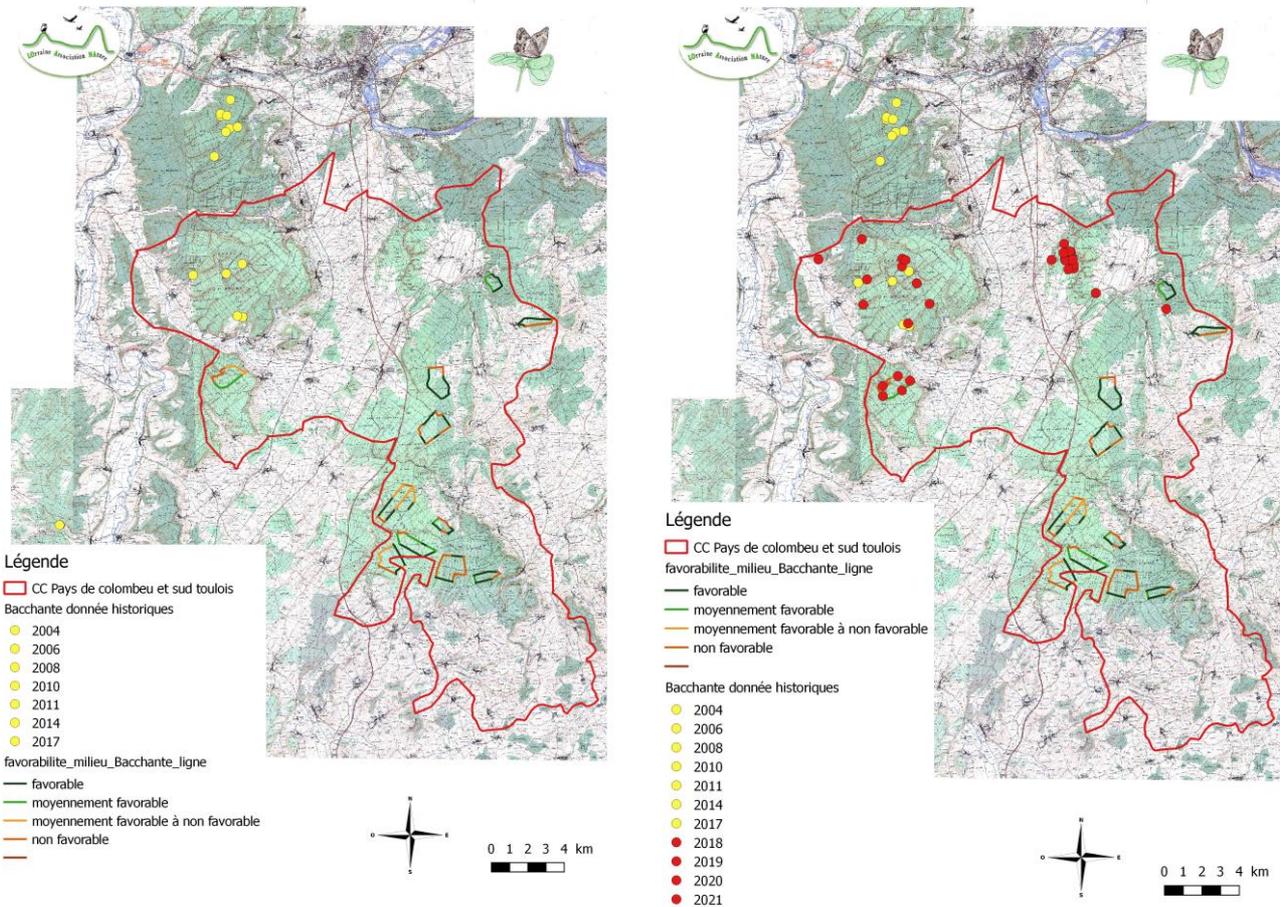
- de mettre en place une fauche tardive (fin septembre) des ourlets herbeux intra-forestiers sur l'ensemble des massifs concernés (avec autorisation de fauche dans un rayon de 50 mètres autour des postes de tir d'été),
- de maintenir, voire développer la gestion sylvicole en futaie irrégulière,
- de favoriser les micros-clairières dans les secteurs fortement impactés par la tempête,
- d'aménager des zones écologiques le long des chemins, ayant une double vocation : zones refuges pour la faune en printemps / été et zones de dépôts en automne / hiver,
- d'augmenter le nombre d'arbres bio à l'hectare (si possible par bouquets)
- d'identifier-cartographier les zones de présence des plantes hôtes larvaires (*Carex montana*, *Carex alba*, *Brachypodium sylvaticum*, *Brachypodium pinatum*, *Molinia caerulea*)

Afin de lancer la réflexion quant à la prise en compte de l'espèce, il a été transmis aux UT ONF concernées une cartographie des massifs concernés par la présence de l'espèce.

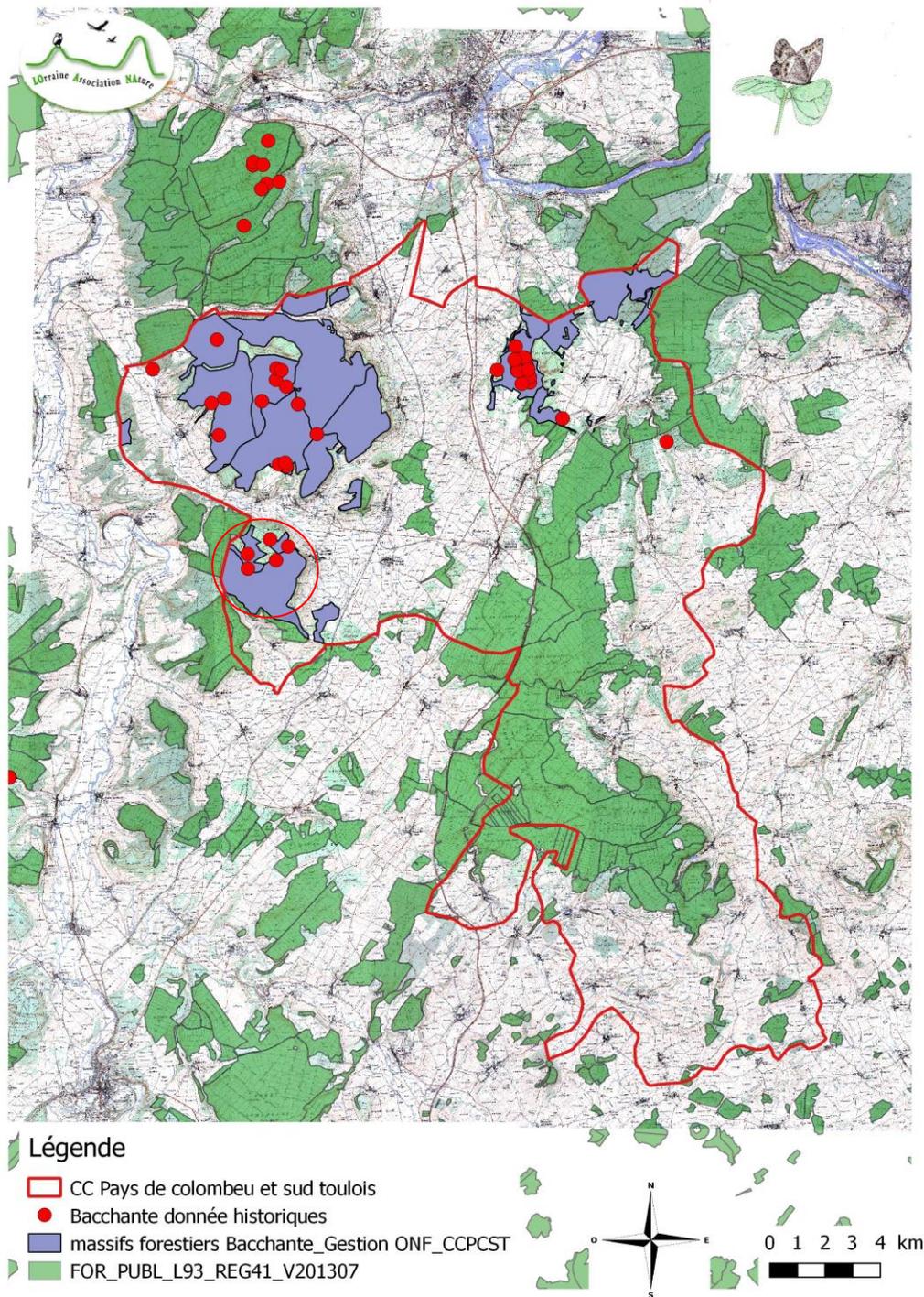
En parallèle, nous avons convié les agents, les chefs d'UT, le service environnement de l'ONF, ainsi que les communes concernées à se réunir en début d'année 2022 pour échanger sur le sujet.



**Figure 6 :** Individu adulte de *Bacchante* observé dans la forêt de Crézilles en 2020.  
Photo : Camille Legrand, LOANA



**Figure 7 :** Évolution de l'état des connaissances de la *Bacchante* entre 2004-2017 (carte de gauche) et suite aux prospections spécifiques réalisées entre 2018 et 2021 (carte de droite). Source : Leblanc G., LOANA, 2022



**Figure 8 :** Massifs forestiers gérés par l'ONF et identifiés comme à sensibilité Bacchante sur le territoire de la CCPCST. Rond rouge indiquant le nouveau noyau de population découvert en 2021  
 Source : Leblanc G., LOANA, 2022

## Projet 3 : Prospection complémentaire par maille 5x5km de la Vipère aspic (*Vipera aspis*)

(10 jours)

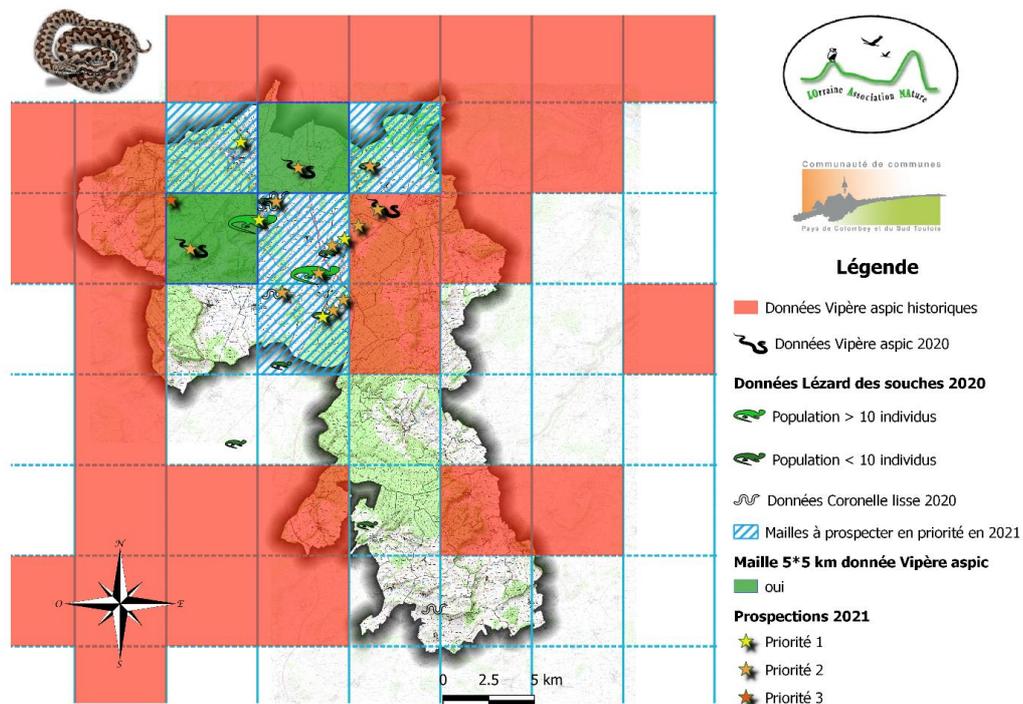
Un rapport spécifique dédié aux prospections 2020 a été rédigé en 2021 (Rondeau & Leblanc, 2021). Ce dernier est disponible dans la rubrique téléchargement du site internet de l'association).

Il s'agissait ce printemps 2021 de réitérer des prospections herpétologiques axées sur la recherche de la Vipère aspic de façon à compléter le nombre de passages par site pour l'espèce.

Quatre mailles ont été jugées prioritaires (voir mailles rayées de bleu, **Figure 8**). Trois d'entre elles sont entourées à minima par trois mailles connexes indiquant la présence de la Vipère aspic. Il y a donc une possible continuité de l'aire de répartition de l'espèce sur ces mailles puisque celles-ci possèdent des milieux encore favorables (pelouses calcaires et anciennes voies ferrées principalement).

Les trois mailles pour lesquelles la présence de l'espèce a été détectée en 2020 devaient également faire l'objet de prospections complémentaires répétées sur certains sites jugés attractifs pour l'herpétofaune afin de mieux appréhender le degré de connectivité entre les sites.

Par manque de temps et d'accaparement du salarié sur d'autres projets prévus par la convention LOANA – CCPCST, il n'a pas été possible de réaliser ces prospections spécifiques en 2021. Le temps prévu initialement sur ce projet en 2021 a été reporté sur d'autres actions de la convention, en l'occurrence sur l'action liée à la faisabilité de ré-activation de l'ENS du Velot à Gibeauveix et de notre participation-réflexion au Plan de Gestion de l'ENS de Battigny qui n'avait pas été fléché en 2021. Une proposition de réalisation de ces prospections sera réalisée pour 2022.



**Figure 9 :** Représentation cartographique des prospections qui seront engagées en 2022 vis-à-vis du Lézard des souches et de la Vipère aspic. Source : Rondeau Tom, LOANA, 2020



Les parcelles concernées étant sans "enjeu" véritable, hormis celui de l'environnement, puisqu'elles ne peuvent être destinées qu'à la pâture, le Conseil Municipal a donc délibéré favorablement à la réactivation de cet ENS oublié.

De plus, la commune a engagé de son côté une procédure des Biens Vacants Sans Maître (BVSM) en lien avec le CNPF qui va permettre de clarifier la situation avec deux propriétaires identifiés du micro-parcellaire de l'ENS du Velot.

Une rencontre de terrain a également eu lieu avec le CNPF pour matérialiser (marquage à la bombe) la pose de futures clôtures et chiffrer le coût de cet aménagement.

Nous avons également sollicité le service ENS du département 54 pour appréhender la faisabilité des travaux et d'un financement de la clôture en 2022 et restons dans l'attente de leur réponse à ce sujet.

## **Projet 5 : Rédaction d'un rapport d'activités « Biodiversité » et présentation des résultats liés aux actions développées en 2021**

(5 jours)

C'est l'objet du présent rapport, de nos participations à la commission environnement, au conseil communautaire de la CCPCST.

## Projet 6 : Réalisation d'animations nature en lien avec la politique ENS du CD 54

Pour plus de détails voir le CR détaillé du programme de sensibilisation disponible à la CdC et auprès de Loana.

### A. Évaluation quantitative

Données pour l'ensemble des interventions effectuées en 2021 :

Contexte	Type de public	Nombre d'interventions	Participants sensibilisés	Lieux
Scolaire : - 6 établissements - 20 classes	Jeune public	24 demi-j	Plus de 350	Colombey, Saulxures, Allamps, Ochey, Favières, Vannes le Chatel
Périscolaire - 6 structures	Jeune public	20 demi-j	environ 70 (*)	Favières, Ochey, Blénod les Toul, Allamps, Saulxures, Allain-Vannes le Chatel
Grand public - 8 communes	Public familial	12 demi-j	152 sur 10 sorties (*)	Crézilles, Allamps, Blénod, Vannes le Châtel, Favières, Colombey, Courcelles, Moutrot
<b>Effectifs totaux</b>		<b>56 demi-j</b>	<b>+ de 600 participants</b>	<b>11 communes</b>

(\*) Un même enfant peut participer à plusieurs animations périscolaires et une même famille à plusieurs animations Grand Public, il ne s'agit donc pas du nombre exact de personnes directement sensibilisées.

**60 demi-journées d'interventions étaient prévues dans la convention 2021.** 56 ont été menées et facturées car certains créneaux réservés pour des manifestations annulées n'ont pas pu être reportés, faute de temps (journée de formation à destination des élus et fête du vignoble notamment).

Tableau des animations GRAND PUBLIC effectuées :

Date	Commune	Thème
30 juillet	Crézilles	Balade Nocturne
4 juillet	Allamps	Balade Nocturne
25 juillet	Blénod les Toul	1km autour du village - balade généraliste
16 mai	Vannes le Châtel	Vergers
1 <sup>er</sup> août	Favières	Nature et Culture avec « Nancy découvertes »
12 juin	Colombey les Belles	Trame thermophile
2 juillet	Favières	Balade contée avec les « 7 à dire »
19 juin	Favières	Bijoux de Nature
15 septembre	Courcelles	Trame brune (atelier)
17 octobre	Blénod	Migration des oiseaux
25 septembre	Moutrot	Land Art (atelier)
26 septembre	Moutrot	Land Art (atelier)

## B. Évaluation quantitative :

### 1. Sorties et interventions scolaires

Le choix des contenus s'est fait **au cas par cas** en fonction des souhaits et demandes particulières des enseignants, des sites accessibles à pied autour de l'école et de la date prévue pour la sortie.

Pour les équipes demandant un thème en particulier, nous avons pu proposer des **programmes longs** : jusqu'à deux séances avec une même classe.

4 critères d'évaluation ont été retenus pour ces interventions :

- **activité « récapitulative »** mise en place à la fin des sorties pour voir ce que les élèves ont retenu et compris,
- **point à l'oral** avec chaque instituteur/trice en fin de cycle,
- **retours des élèves** lorsque nous les croisons hors cadre-périscolaire, sorties grand public, etc.,
- **nombre d'équipes pédagogiques qui nous ont recontactés**, ou contactés grâce au bouche à oreilles.

**L'évaluation qualitative du programme 2021 selon ces 4 critères est très satisfaisante.**

En ce qui concerne les sorties scolaires aucune difficulté particulière n'est à signaler : la communication a bien fonctionné, le décalage des dates de vacances n'a concerné qu'un petit nombre d'animations, la mise en place avec les équipes enseignantes a été fluide malgré les protocoles sanitaires et plan vigipirate renforcés.

## 2. Animations périscolaires

Ces animations ont eu lieu dans le cadre des vacances scolaires ou les mercredis après-midi.

**Nous n'avons pas prévu d'intervention dans ce cadre : la demande a émané d'une équipe municipale** (Favières). Nous avons donc questionné M. Callais (CdC PCST) et Mme Ballie (CD54) pour savoir si nous pouvions intervenir en périscolaire et il nous a été confirmé que oui. Ensuite, le **bouche à oreilles** a fait son effet : 5 autres structures nous ont contacté dans le mois qui a suivi !

Ces interventions ont rencontré un **franc succès auprès des enfants** : pour exemple sur Favières le nombre d'inscrits a augmenté régulièrement au fil des séances, ce qui est bon signe.

**Les équipes d'animation des structures périscolaires se sont pleinement impliquées** dans les séances et cela a été très agréable pour nous de travailler avec elles.

Seul point négatif : **10 demi-j ont dû être reportées** sur 20 demi-journées d'animation effectuées au total. La charge de travail concernant la gestion du planning a donc été plus importante qu'elle n'aurait dû l'être.

## 3. Animations Grand Public

**8 communes nous ont sollicité** pour mettre en place une ou plusieurs sorties Grand Public.

Comme les années précédentes si l'effectif moyen est de 15 participants par sortie **la fréquentation est assez irrégulière** :

- la sortie ayant reçu le moins de monde est celle de Courcelles le 15 septembre (3 inscrits et participants),
- celles ayant attiré le plus d'habitants sont : la balade contée (38 présents sur 46 inscrits), suivie de la soirée d'Allamps (29 inscrits et participants).

Sur les 10 sorties pour lesquelles un décompte a été fait, nous dénombrons **116 personnes de la CdC dont 50 étaient des habitants du village dans lequel se passaient les animations. La stratégie de communiquer principalement en local pour favoriser les habitants de la CdC a donc bien fonctionné.**

**A noter que les sorties sur le territoire de la CdC sont celles pour lesquelles nous avons eu le plus de participants !** Pour information, nous animons également sur le département de la Meuse, en lien avec la politique ENS du Conseil Départemental 55 et de la Région : la fréquentation a été très restreinte cette année.

Au-delà de ces éléments très positifs, nous avons rencontré plusieurs difficultés en ce qui concerne la mise en place de ces actions, notamment de nombreux reports liés au confinement et à l'interdiction de se rassembler à plus de 6, puis 15 personnes.

**Malgré les reports et annulation, le programme était bien réparti sur la saison et les thèmes sont restés variés, mais la surcharge de travail liée aux reprogrammations a été**

**compliquée à gérer** : le temps de préparation du planning et des contenus a donc été encore plus important que d'habitude, or même en situation « normale » la préparation des animations GP est beaucoup plus importante que pour les scolaires, et cela se répercute normalement sur notre tarif.

Il avait été décidé l'an passé **d'impliquer un maximum les communes dans la mise en place du programme**, pour éviter d'avoir des sorties « parachutées » et peu en lien avec leurs attentes et besoins. Cette organisation a eu énormément de point positifs mais nous a demandé un temps de préparation plus important.

Pour solutionner cette surcharge de temps de travail, il avait été convenu que l'association ne prendrait plus en charge la communication : les (très belles) affiches ont donc été réalisées par M. Besrechel, et il a également géré une grande partie de la diffusion. Il reste cependant toujours un reliquat à effectuer par l'association, ainsi que la **gestion des inscriptions** qui est aussi très chronophage.

Autre problématique à résoudre : nous avons constaté que **sur la durée il était parfois compliqué pour les équipes municipales de suivre les projets d'animations GP**, ce qui est peut être lié aux changement d'équipes suite aux élections de cette année. Les réunions organisées par la CdC à ce sujet n'ont pas été très fréquentées, pourtant nous sentons une vraie motivation des communes.

## **Projet 7 : Réalisation d'un sentier pédagogique sur la trame thermophile avec l'installation de 4 panneaux thématiques**

Nous souhaitons inaugurer le sentier pédagogique « Trame thermophile » en juin lors de la sortie Grand Public prévue dans le programme d'animations familiales.

**Les délais n'ont malheureusement pas pu être tenus** car nous avons préféré passer plus de temps sur la « réalisation-finition » des panneaux pour avoir un résultat plus esthétique.

Ne trouvant pas d'illustrations libres de droits assez claires et esthétiques nous avons également **fait appel à une dessinatrice** pour avoir des vignettes expliquant clairement le concept de trame thermophile et les techniques d'entretien de ces sites.

Suite à la réception des dessins, **les panneaux ont été entièrement remaniés afin de correspondre à la nouvelle charte graphique proposée par notre dessinatrice.**

**Le tracé du parcours a également dû être modifié** car il incluait des terrains appartenant à l'armée.

## Perspectives 2022 et plus

La mise en œuvre de l'AMI-TVb sur ce territoire a permis aux élus de la CCPCST de mieux appréhender les enjeux « Biodiversité » de leur territoire. Ainsi, d'autres actions liées à des espèces patrimoniales sont déclinées de manière volontaire par les élus (sur proposition de LOANA).

### **A - Prospections Triton crêté (5 jours)**

Maintenant que les stations sont connues sur le territoire de la CCPCST, il serait important d'envoyer un courrier de sensibilisation à l'ensemble des propriétaires dont les terrains accueillent encore l'espèce.

Le dépôt d'un appel à projet « Trame Bleue » par la CCPCST axé sur les connaissances collectées du Triton crêté serait une des pistes d'actions concrètes pour préserver cette espèce. L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et le Conseil Régional, tous deux principaux financeurs seraient de toute évidence assez sujets à financer la création-restauration de mares au regard de la pertinence et de l'analyse technique d'un tel projet.

### **B - Bacchante (5 jours)**

L'objectif serait d'assurer une fiche de prescriptions sylvicoles reprenant les éléments de gestion favorables à la Bacchante. Cette fiche une fois rédigée servira de document cadre pour les gestionnaires forestiers. Des rencontres de terrain avec les agents de l'ONF seraient aussi un prérequis pour amorcer la prise en compte de l'espèce sur leur triage.

### **C - Prospections Vipère à réaliser (10 jours)**

Dès le mois d'avril 2022, trois passages seront réalisés, à l'aide du même protocole, sur les quatre mailles prioritaires pour affiner nos connaissances. Cela concerne neuf sites considérés comme favorables à la Vipère aspic.

### **D - Réactivation de l'ENS du Velot à Gibeauveix (10 jours)**

Dans la continuité du travail réalisé en 2021, il est nécessaire de continuer les démarches auprès des différents acteurs concernés, d'élaborer une charte de pâturage, et d'étudier-chiffrer la mise en œuvre d'un éventuel plan de gestion sur l'ENS du Velot.

## E - Recherche de la Chevêchette d'Europe (5 jours)

La Chevêchette d'Europe est la plus petite chouette d'Europe et est exclusivement forestière. Sa présence rare et localisée est un gage de biodiversité (espèce parapluie) et sa présence effective en période de reproduction se doit d'être prise en compte dans la gestion sylvicole courante.

Suite à un contact auditif durant les prospections de Tritons crêtés en 2021, LOANA en partenariat avec la CCPCST souhaite appréhender si l'espèce est présente localement sur le massif forestier identifié.



Figure 11: Chevêchette d'Europe

## F - Animations nature en lien avec la politique ENS du CD54

**Au vu de la demande** autant des établissements **scolaires** que des structures **périscolaires**, nous envisageons d'augmenter le volume d'animations Jeune Public pour passer à **66 demi-journées de face à face pédagogique sur l'année 2022** (principalement printemps et automne).

En ce qui concerne les **sorties Grand Public** le nombre de WE dans l'année n'étant pas extensible nous proposons de **rester sur 10 demi-journées** de face à face pédagogique avec toutefois un **surcoût pour la CdC ou les communes** comparativement aux années précédentes (voir ci-dessous).

### 1. Interventions en milieu scolaire

**Nous souhaitons bien évidemment reconduire ce programme en 2022** et il n'y a pas de doutes sur le fait que les établissements se montreront de nouveaux intéressés.

**Le volume d'animation prévu pourrait être augmenté** pour pouvoir proposer des cycles longs (2 séances à suivre) dès le début de la programmation au printemps (nous ne l'avons fait qu'en fin de saison printanière de peur de ne pas avoir assez de créneaux pour toutes les classes candidates).

Nous avons une demande pour mettre en place un projet à l'année sur le modèle de ce que nous avons proposé à Favières dans le cadre de l'appel à projets lancé par la Région Grand Est avec un Club Nature en milieu scolaire pour une classe qui bénéficie d'une **sortie Nature tous les 15 jours**. De quoi travailler en profondeur avec les enseignants qui le souhaitent ! Mais **le coût de ce projet rapporté au nombre d'élèves sensibilisés** est plus élevé que pour des interventions ponctuelles.

## 2. Animations périscolaires

**Nous serions ravis de travailler à nouveau avec les structures périscolaires et la demande semble toujours importante.** Dès la rentrée scolaire nous avons de nouveau reçu des demandes...

Reste à déterminer en concertation avec les élus dans quelles proportions par rapport aux interventions en milieu scolaire, la CdC souhaite mettre nos compétences au service des structures périscolaires sachant que le **nombre d'interventions annuelles sera de 66 demi-journées au total** sur les temps scolaires et périscolaires.

## 3. Sorties Grand Public

Il nous paraît intéressant d'établir une passerelle entre les actions « biodiversité » développées par la CCPCST et les actions de sensibilisation à destination des habitants, pour qu'ils puissent prendre conscience des richesses patrimoniales (Triton crêté, Bacchante, Vipère aspic etc...) ce qui devrait favoriser l'acceptabilité des mesures de gestion favorables de cette biodiversité. Ainsi, même si les thématiques restent penser collectivement avec les élus des communes, nous souhaiterions pouvoir développer quelques animations en lien avec l'acquisition des connaissances réalisées sur les espèces patrimoniales et les communes à enjeu dans la conservation de ces espèces.

D'autre part, pour vraiment impliquer les équipes municipales et prendre en compte le temps passé par les salariés de l'association sur le montage des projets Grand Public, **il pourrait être envisagé de demander aux communes une participation financière.**

**Nous proposons un reste à charge de 120 à 150 € par commune bénéficiaire**, ce qui couvrira le temps de préparation, les repérages sur site, la gestion des inscriptions et la part de communication menée par l'association.

Enfin, pour les animations Grand Public il faudrait également **régler la question des annulations suite aux confinements, météorologie jugée dangereuse (ex : annulation en cas d'alerte orange) et absence d'inscrits.**

Pour les sorties scolaires, retrouver une date est envisageable mais pour les sorties Grand Public, cela reste très compliqué. Quand ces annulations se font en dernière minute, les salariés ont déjà passé du temps à préparer les sorties (choix des thèmes en lien avec les mairies, gestion du planning, repérages sur site, création d'outils pédagogiques, etc.) et ils ont bien souvent posé des jours de récupération en semaine pour compenser le temps de travail du WE, ce sont donc des demi-journées « perdues » en semaine puisque nous ne pouvons pas proposer d'animations scolaires ou périscolaires. Il y a donc un **gros manque à gagner pour l'association si elle ne peut facturer ce temps de travail passé en amont** étant entendu que le face à face pédagogique ne représente en effet qu'une petite partie du travail effectué par les animateurs sur ces sorties.